



Huissier saisie des meubles pour impayé de 287 euros

Par **elisa09**, le **06/06/2008** à **16:11**

Bonjour, j'espere etre sur le bon forum.

voila mon probleme

j'ai recu ce matin une lettre d'un huissier qui veut venir saisir les meubles parce que mon pere (lui le proprietaire de l'appartement il est hospitalisé et vit du rmi, il doit 287 euros (tax fonciere et habitation), je suis sa fille et j'occupe l'appartement c'est provisoire) je compte regler 187 euros lundi matin. Est ce possible de que je donne encore 100 euros le moi prochain et eviter la saisi des meubles la semaine prochaine?

merci de votre futur reponse

Cordialement

Elisa

Par **caromaiwen**, le **06/06/2008** à **16:46**

Il faut contacter l huissier et lui demander si c est possible. Vu ce que vous proposez je ne pense pas qu il refuse

Bon courage

Par **Erwan**, le **06/06/2008** à **22:07**

Bjr,

oui, c'est possible, et c'est même ce qu'il faut faire.

Prenez contact avec l'huissier en versant un premier acompte et prenez un accord pour le reste.